



Bastia

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 4 juin 2021

Objet : Ouverture d'une ligne de trésorerie de 4 millions d'euros au titre du budget principal

Date de la convocation : vendredi 28 mai 2021

Date d'affichage de la convocation : vendredi 28 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 4 juin à 16h, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à la salle de spectacle Ghjuvanteramu Rocchi à l'Alb'oru à Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43
Nombre de membres en exercice :	43
Quorum :	22
Nombre de membres présents :	31
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.	

Etaient présents : Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents : Madame PELLEGRINI Leslie ; Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Monsieur MILANI Jean-Louis Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ;
Monsieur DASSIBAT Franck à Monsieur DEL MORO Alain ;
Madame GUIDICELLI Lauda à Monsieur GRAZIANI Antoine ;
Madame LUCIANI Emmanuelle à Madame MANGANO Angelina ;
Monsieur ROMITI Gérard à Madame TIMSIT Christelle ;
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Madame SALGE Hélène.
Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau



Le conseil municipal,

Vu l'Ordonnance n° 2020-391 en date du 1^{er} avril 2020 et notamment l'article 4 ;

Vu la circulaire NOR/INT/B/89/007/C du 22 février 1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances et de la transparence publique en date du 3 juin 2021 ;

Considérant les besoins en trésorerie pour l'exercice 2021 de notre collectivité ;**Considérant** la volonté de mettre en place une ligne de trésorerie d'un montant maximal de 4 000 000€ ;**Considérant** que la Société Générale, la Caisse d'Epargne, le Crédit Mutuel ainsi que la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranée ont été sollicités ;**Considérant** qu'hormis le Crédit Mutuel, l'ensemble des établissements a déposé une offre de 4 millions d'euros ;**Considérant** qu'après analyse, il apparaît que la proposition de la Société Générale présentant une marge retraitée de 0.56% sur EUF1M est la plus avantageuse ;**Considérant** qu'elle est suivie par celle de la Caisse d'Epargne et du Crédit Agricole avec des marges retraitées respectives de 1.37% et 1.67%.**Considérant** les offres proposées par les candidats :

Banque	Société Générale		Caisse d'Epargne		Crédit Agricole	
	offre	marge retraitée	offre	marge retraitée	offre	marge retraitée
Montant	4 000 000		4 000 000		4 000 000	
Index retenus	EUF1M		TAUX FIXE		EUF3M	
Marge (A)	0,50%	0,50%	1,00%	1,00%	1,20%	1,20%
Durée	364 jours		364 jours		364 jours	
Périodicité de paiement des intérêts	mensuelle		mensuelle		mensuelle	
Base de calcul des intérêts	exact/360		exact/360		exact/360	
Tranche minimale	400 000		0		0	
Modalités de tirage	versement des fonds 10 heures après tirage		en j+1 si tirage effectué avant 16h30 en j		en j+1	
Commission de non utilisation (B)				0,20%		
Commission de confirmation (C) /an	2 400 €	0,06%				
Autres frais (D)	2500	0,06%	8000	0,53%	7000	0,47%
forfait de gestion,	1500	0,04%			7000	0,47%
frais de dossier	1000	0,03%	8000	0,53%		
encours moyen utilisé	2 000 000					
montant ligne	4 000 000					
encours moyen utilisé % (E)	50%					
marge retraitée (A+E*(C+D)+ (1-E)*B)	0,56%		1,37%		1,67%	
INDEX AU 19/04/2020	-0,561%		1,000%		-0,537%	

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean Joseph MASSONI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A la majorité des votants, Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien ayant voté contre.



Article 1 :

Décide de valider la souscription de l'offre proposée par la Société Générale pour un montant de 4 millions d'euros.

Article 2 :

- **Décide** de valider la souscription de l'offre proposée par la Société Générale qui présente les caractéristiques suivantes :

Montant maximum : **4 000 000Euros**

- Durée : 1an
- Index retenu : EUF 1M flooré à 0
- Marge : 0.50%
- Périodicité de facturation des intérêts : chaque mois civil
- Base Calcul des intérêts : Exact/360
- Tranche Minimale : 400 000€
- Frais de dossier : 1 000€
- Forfait de gestion : 1 500,00€
- Commission de confirmation : 0.06%/ an sur le montant total de la ligne

Article 3 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document permettant la contractualisation de la ligne de trésorerie.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli